

Questions orales

L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur le Président, le chiffre de 60 millions provient de l'administration précédente. Ce n'est pas le montant que nous avons retenu. Ce n'est pas ce que nous dépenserons.

Les contrats publicitaires ne sauraient faire l'objet d'appel d'offres. Cela n'existe nulle part dans le monde, c'est-à-dire dans le monde libre où la publicité existe.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Écoutons la voix des défenseurs du système communiste.

M. Andre: Les instructions que j'ai données à mes collaborateurs étaient très explicites. Je les ai chargés de négocier un contrat permettant d'économiser les deniers publics. En outre, nous instaurerons une certaine concurrence dans la publicité que les ministères peuvent effectuer . . .

M. Deans: Je croyais que cela n'existait nulle part dans le monde libre.

M. Andre: . . . en donnant à ces ministères une liste de trois, quatre ou cinq sociétés, de manière que ces dernières puissent se faire concurrence pour un travail donné, contrairement à l'ancien système où une seule maison de publicité était affectée à un ministère.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

LES CONSÉQUENCES DE LA DÉCISION DE FOURNIR DES AVIONS CANADIENS À L'ARMÉE DE L'AIR DE LA TURQUIE

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre pourrait-il nous dire si l'on a décidé de donner 20 CF-104 à la Turquie? Si c'est le cas, le ministre est-il prêt à revenir sur sa décision, étant donné que nous éprouvons des problèmes constants avec nos alliés de l'OTAN, la Grèce et la Turquie, que le Canada a une force de maintien de la paix à Chypre depuis vingt ans et que les efforts de médiation récemment entrepris par les Nations Unies à propos de Chypre ont pris fin au cours du week-end dernier?

L'hon. Robert C. Coates (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, la décision concernant les CF-104 a été prise il y a deux ans à la suite de consultations avec tous nos alliés de l'OTAN, y compris la Grèce et la Turquie. A cette époque, la Grèce n'avait manifesté aucun intérêt pour ces appareils, et c'est alors que la Turquie s'est dite intéressée et des ententes ont été conclues avec elle.

Le gouvernement grec a récemment déclaré qu'il était revenu sur sa position et il nous a demandé d'étudier la possibilité de lui fournir des avions. Nous nous sommes dits prêts à envisager de lui céder une partie de l'équipement excédentaire

dont nous disposons. Nous poursuivons les pourparlers en ce sens.

* * *

LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT

LE CONTRAT ACCORDÉ—L'ENQUÊTE RELATIVE AUX ALLÉGATIONS

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, j'ai une question à poser sur la publicité gouvernementale et elle s'adresse au ministre des Approvisionnement et des Services. Le ministre doit se souvenir que depuis quelques semaines, cette question a suscité de vives controverses et que certaines accusations ont été lancées. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement est prêt à collaborer pleinement avec la commission d'enquête criminelle de la GRC chargée d'examiner les allégations faites à cet égard durant les vacances de Noël?

L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur le Président, les articles de presse qui ont poussé le député à écrire à la GRC étaient inexacts. Il n'est absolument pas question de pots-de-vin. J'ai donné l'ordre à mes responsables de signer un contrat qui permettra d'économiser des deniers publics. Ils ont exécuté ce contrat sans autre condition.

Nous collaborons pleinement avec la GRC, à laquelle j'ai remis les contrats en question. Le député et tous ceux qui le désirent peuvent les voir, je les ai sous la main. Les députés pourront examiner ces contrats quand bon leur semblera. Je dois demander au député d'admettre qu'il laisse entendre une possibilité d'activité criminelle et la tradition veut, à la Chambre, que l'on soit très prudent lorsqu'on lance ce genre d'accusations.

M. Boudria: Monsieur le Président, je n'ai accusé personne de quoi que ce soit. J'ai demandé au ministre sa collaboration, c'est tout.

[Français]

ON DEMANDE QU'UN COMITÉ FASSE ENQUÊTE

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, en vertu de la controverse qu'a créée cet événement durant les derniers mois au sujet de l'attribution de ce contrat, est-ce que le ministre est en mesure d'assurer la Chambre que le tout pourrait être traité par une commission parlementaire qui serait mandatée pour voir si les contrats de ce genre, à l'avenir, pourraient être donnés soit par appels d'offres, soit par une autre méthode, le tout avec la collaboration de l'industrie, laquelle pourrait venir faire une présentation à une commission parlementaire afin de nous assurer que les promesses faites par le gouvernement durant la campagne électorale vont être tenues, savoir la promesse d'enlever le patronage du gouvernement?